



Nous vous informons de la vente du fonds de commerce du Magasin PROXI
et remercions chaleureusement Monsieur Jean-Claude BRILLANCEAU
et son personnel pour avoir assuré sa pérennité.

Monsieur Nicolas CRUSE, futur gérant, sera là prochainement pour vous
accueillir.

Nous le remercions au nom de tous les Préchacais et lui souhaitons
une pleine réussite pour ce nouveau challenge